



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Mercredi 4 juiln 2025
19h30**

**COURTEDOUX
Salle La Grange**

Assemblée générale ordinaire du 4 juin 2025 à 19h30
Courtedoux, salle La Grange



Délégués : Maires du district de Porrentruy 2023-2027

Commune	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signature
Alle	Madame	Génesta-Nagel	Karine	Maire	078 645 24 73	
Basse-Allaine	Monsieur	Crétin	Thierry	Maire	079 211 39 73	excusé
Basse-Vendline	Monsieur	Moser	John	Maire		
Boncourt	Monsieur	Maître	Lionel	Maire	079 388 82 40	
Bure	Monsieur	Vallat	Michel	Maire	079 408 34 07	
Clos du Doubs	Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Maire	079 356 25 12	
Coeuve	Monsieur	Henzelin	Pierre-André	Maire	079 717 73 68	
Cornol	Monsieur	Villard	Gilles	Maire	079 790 37 57	
Courchavon	Monsieur	Jubin	Julien	vice-maire		
Courgenay	Monsieur	Wuillaume	Jacques	vice-maire		
Courtedoux	Madame	Tallat	Isabelle	Maire	078 601 92 29	
Dampfreux-Lugnez	Monsieur	Henry	Michel	Maire	079 545 80 31	
Fahy	Madame	Arbuthnot	Barbara	Maire vice maire	079 202 68 01 079 456 99 33	
Fontenais	Monsieur	Egger	Victor	Maire	079 333 20 79	
Grandfontaine	Monsieur	Quiquerez	Sylvain	Maire	079 822 35 38	
Haute-Ajoie	Madame	Sudan	Josiane	Maire	079 517 84 35	
La Baroche	Monsieur	Schaer	Romain	Maire	032 462 10 01	
Porrentruy	Monsieur	Eggertswyler	Philippe	Maire	078 604 34 04	
Vendlincourt	Madame	Sulliger	Anne	Maire	076 247 71 00	excusée

Invitées-és

Institution	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
RCJU	Madame	Beuret Siess	Rosalie	Ministre		excusée
RCJU/COM	Monsieur	Riat	Christophe	RCJU/COM	079 875 87 91	
AEFCDP	Madame	Quiquerez	Emilie	AEFCDP	079 501 68 86	
CCBL	Maître	Jean-François	Kohler	Président		
CCBL	Madame	Caroline	Steiner	vice-présidente		

CC Courtedoux Monsieur Gatherat Denis CC Comunal 078 639 62 53

Employé-e-s SIDP

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
SIDP	Madame	Cramatte	Sophie	Secrétaire		
SIDP	Madame	Voisard	Sandra	Admin. finances		
SIDP	Monsieur	Huber	Jérémy	Chargé de mission		
SIDP	Monsieur	Pressacco	Gregory	Chef de service	079 827 85 86	
SIDP	Madame	Bée	Suzy	Secrétaire comptable		excusée

Presse

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
LQJ	Monsieur	Madame Bartholome Inès			078 715 27 62	
RFJ	Monsieur	Cerf	Régis		076 345 50 76	



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy

Assemblée générale ordinaire

Mercredi 4 juin 2025 à 19h30 (Courtedoux, Salle La Grange)

Président :

Gilles Villard, Maire de Cornol

Vice-Président :

Didier Jolissaint, Maire de Courgenay

Liste des présences annexée : 19 délégués invités, intervenants et invités

Invités :

RCJU/COM

Christophe Riat, Délégué aux affaires communales

AEFCDP

Emilie Quiquerez

CCBL (point 4)

Me Jean-François Kohler, Président

Mme Caroline Steiner, vice-présidente

RFJ

Régis Cerf

LQJ

Inès Bartlome

Excusés :

RCJU

Rosalie Beuret Siess, Ministre des Finances

Didier Jolissaint, maire de Courgenay

Philippe Christinaz, maire de Fahy

Thierry Crétin, maire de Basse-Allaine

Anne Sulliger, maire de Vendlincourt

Julien Lallau, maire de Courchavon

SidP

Gregory Pressacco, chef de service

Sandra Voisard, administratrice des finances

Jérémy Huber, chargé de mission

Sophie Cramatte, secrétaire

Gilles Villard, Cornol : ouvre la séance de l'assemblée générale des délégués de ce jour. Il salue particulièrement Monsieur Christophe Riat, Délégué aux affaires communales, Madame Emilie Quiquerez de l'AEFCDP, Me Kohler Président de la CCBL et Mme Caroline Steiner, vice-présidente de la CCBL. Il salue l'ensemble des maires des communes du district de Porrentruy ainsi que la presse. Il remercie la commune de Courtedoux pour son accueil et pour l'apéritif qui suivra.

Madame la Ministre Rosalie Beuret Siess est excusée. Monsieur Didier Jolissaint, maire de Courgenay, est remplacé par M. Jacques Wuillaume, vice-maire. Madame Arlette Houlmann, vice-maire remplace Monsieur Philippe Christinaz, Maire de Fahy qui est excusé. Monsieur Julien Lallau, maire de Courchavon, est remplacé par M. Julien Jubin, vice-maire. Madame Anne Sulliger, maire de Vendlincourt et Monsieur Thierry Crétin, maire de Basse-Allaine sont excusés.

1.
Accueil

Gilles Villard, Cornol : l'ordre du jour se compose de dix points. Pas de demande de modification de l'ordre du jour.



Messieurs Pierre-André Henzelin et M. Victor Egger sont nommés scrutateurs.

2.
Désignation des scrutateurs



Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

Gilles Villard, Cornol : adresse ses remerciements à Madame Bée pour son excellent travail.

3.
Approuver le PV
du 19 mars 2025

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Me Kohler.

Me Jean-François Kohler : remercie la vice-présidente, les assesseurs et l'équipe administrative pour le travail effectué durant l'année écoulée. Depuis 2014, on est passé de 15'503 à 26'000 affaires. Au niveau suisse, on a traité 26'000 affaires dont 25'000 nouvelles avec un résultat de réussite de 54%. Pour le 1^{er} semestre 2024, 39,1% de réussite au niveau cantonal et 54% de réussite pour le 2^{ème} semestre. La tâche est toujours plus complexe d'autant plus que le code de procédure civil a été modifié. La nouveauté est de punir les gens qui font défaut sans s'excuser. Le taux d'intérêt est resté identique. Me Kohler signale la présence des avocats en permanence aux audiences.

Caroline Steiner : prend la parole avec le détail des séances pour l'année 2024. Nous relevons globalement que 50 nouvelles demandes sont parvenues à la commission durant l'année écoulée. Nous avons traité les 4 demandes pendantes à fin 2023 durant l'année et 4 demandes sont pendantes à fin 2024. C'est donc 54 cas qui ont été traités durant l'année 2024, **15 affaires en plus qu'en 2023**.

En complément, on relève également que nous avons eu :

- 13 autorisations de procéder
 - o 1 affaire où la partie requérante ne s'est pas présentée
 - o 5 affaires où la partie requise ne s'est pas présentée
- 6 séances reportées
- 3 suspensions de procédure
- 14 ordonnances de classement dont 6 après convocation
- 1 dossier retourné ; 1 demande d'attestation
- 1 libération de loyers consignés sans requête
- Nous avons fait deux suivis d'affaires classées
- Nous avons fait appel à une traductrice à 2 reprises, Mme Vindret et Mme Henry
- Nous nous sommes retrouvés à 8 reprises pour traiter des dossiers hors commission.

Détails des cas traités, 1^{er} semestre 2024 (33 dossiers) :

- **11 dossiers** par une « conciliation », **soit : 33,3%**
(3 x augmentations de loyer ; 1 x résiliation extraordinaire ; 1 x prolongations de bail ; 3 x défauts de la chose louée ; 3 x autres motifs).
- **6 dossiers** par « pas d'entente », **soit 18,2%**.
(3 x prolongation du bail ; 1 x créance de paiement ; 1 x défauts de la chose louée ; 1 x autres motifs).
- **16 dossiers** par « autre motif », **soit 48,5%**.
- 3 dossiers « demandes pendantes ».

4.
Rapport de la
commission de
conciliation en
matière de baux
à loyer du
district de
Porrentruy

Détails des cas traités, 2^e semestre 2024 (21 dossiers) :

- **6 dossiers** par une conciliation, soit : 28,6%
(1 x augmentation du loyer ; 1 x prolongation du bail ; 1 x défauts de la chose louée ; 3 x autres motifs).
- **6 dossiers** par pas d'entente, soit 28,6% ;
(1 x prolongation du bail ; 2 x créances de paiement ; 1 x défauts de la chose louée ; 2 x autres motifs).
- **1 proposition de jugement**, soit 4,8% - résiliation extraordinaire.
- **8 dossiers** par un autre motif, soit 38,1%.

La répartition des séances par commune est la suivante :

Commune	Nbre d'affaire
Alle	2
La Baroche / Asuel	1
Basse-Allaine / Montignez	1
Basse-Vendline / Bonfol	5
Bure	1
Clos-du-Doubs / Montmelon	1
Cornol	2
Courgenay	4
Courtedoux	1
Fontenais	4
Grandfontaine	1
Haute-Ajoie / Chevenez	1
Porrentruy	29
Vendlincourt	1
Totaux	54

Mme Sandra Voisard présente les comptes 2024 de la CCBL

Traitement des membres de la commission Présidents et assesseurs :	CHF	14'400.-
Traitement du personnel administratif (yc charges patronales) :	CHF	34'081.40
Frais de formation du président et de la vice-président :	CHF	0.-
Frais de traduction : (2 séances, durée XX heures)	CHF	136.-
Frais de port et divers :	CHF	2'463.45
Frais de déplacements des assesseurs :	CHF	408.45
Répartition des frais administratifs :	CHF	5'034.14
Répartition des frais de locaux :	CHF	6'913.77

Soit un montant total de CHF 63'437.18 qui représente pour l'année 2024 un montant de CHF 2,63 (2023 CHF 2.32/hab.) CHF 100.- de cotisations annuelles versées par les communes. (Statistique au 31.12.2022 ; 24'123 habitants).

Celles et ceux qui acceptent les comptes tels que présentés sont priés de lever la main.

 Le rapport et les comptes 2024 de la CCBL sont approuvés par l'assemblée des délégués à la majorité évidente

A 19h50, Me Jean-François Kohler et Mme Caroline Steiner quittent la séance.

Gilles Villard, Cornol : en l'absence de Thierry Crétin, porteur du dicastère des finances au SidP, il cède la parole à Gregory Pressacco, chef de service du SidP.

Gregory Pressacco : informe que les comptes correspondent bien au budget et qu'il n'y a pas d'écart majeur. Il n'a pas de remarques particulières à ajouter et cède la parole à Sandra Voisard pour la présentation détaillée des comptes.

Sandra Voisard : présente les comptes 2024.

Gilles Villard : le rapport de la fiduciaire BDO a été transmis en même temps que l'invitation. Il n'y a pas de remarques particulières, Gilles Villard propose donc de passer au vote.

Celles et ceux qui acceptent les comptes 2024 tels que présentés et sont d'accord de donner décharge au comité sont priés de lever la main.

 Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité tels que présentés durant l'assemblée.

5.
Comptes 2024
- Présentation et discussions

- rapport de l'organe de contrôle

- Approbation et décharge au comité

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Romain Schaer.

Romain Schaer : cette installation photovoltaïque a pris naissance il y a plusieurs années. Le comité du SidP propose la réattribution du solde au fond de réserve budgétaire.

Gregory Pressacco : plusieurs personnes n'étaient pas présentes quand l'assemblée a pris la décision de construire cette centrale, il fait donc un rapide historique.

Romain Schaer : il est proposé d'attribuer la somme de CHF 89'000.- au fond de réserve budgétaire.

Pierre-André Henzelin, Coeuvre : demande si le potentiel photovoltaïque en façade a été étudié et si ce montant pourrait être utilisé pour installer des panneaux photovoltaïques en façade ?

Romain Schaer, La Baroche : c'est en étude. S'il y a la possibilité de mettre des panneaux en façade et de les financer par ce moyen, pourquoi pas, mais, nous proposons de garder une liberté de manœuvre.

Gregory Pressacco : informe que le rapport coût/efficacité est nettement moins intéressant que sur un toit. L'objectif est de rénover les vestiaires de la piscine et de recouvrir le toit de panneaux solaires. Il y a également un grand potentiel de surface sur le toit du collège Stockmar. L'électricité pourrait être revendue à la patinoire par le biais d'une communauté d'électricité local (CEL). Tout cela est encore à ce stade à l'étude.

Gilles Villard, Cornol : il n'y a pas d'autres questions, il propose donc de passer au vote.

Celles et ceux qui acceptent la consolidation du crédit de construction photovoltaïque et qui acceptent d'attribuer le montant à la réserve de politique budgétaire sont priés de lever la main.

6.
Consolidation du crédit de construction photovoltaïque

 L'ensemble des délégués acceptent à l'unanimité la consolidation du crédit de construction photovoltaïque et attribuent le montant à la réserve de politique budgétaire.	
Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Michel Vallat. Michel Vallat : remercie les personnes présentes pour leur précieuse contribution au projet. Certains travaux ont déjà commencé aux Ursulines. La semaine du 30 juin au 4 juillet, l'ensemble du collège Stockmar sera déménagé. Il remercie les communes de s'annoncer auprès de Patrick Bandelier si une aide peut être apportée avec, entre autre, un véhicule de voirie. Les confirmations de participation des partenaires financiers se feront dès l'obtention du permis de construire. Gregory Pressacco : sur un total de 18 oppositions, 14 ont été levées et 4 sont en cours de traitement par le service des permis de construire. Les ¾ des travaux ont déjà été pré-adjudés. Les lots de moindre importance financière sont mis en soumission au fur et à mesure. Sous réserve de l'obtention du permis de construire, le début des travaux est prévu à mi-août. Gilles Villard, Cornol : constate qu'il n'y a pas de questions complémentaires sur ce point.	7. Suite Stockmar
Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Jean-Paul Lachat en l'absence de Thierry Crétin. Jean-Paul Lachat, Clos du Doubs : il avait été convenu par le comité de faire un retour rapide sur l'avancée du projet Gouvernance. Les communes ont fait le travail fastidieux de remplir le questionnaire. Le rapport a été rendu au comité du SidP lundi dernier. Il doit être traité par les membres du comité. Un point important à relever est le nombre de prestations que les communes doivent assumer. Il remercie les communes pour le temps consacré à ce dossier. Après traitement par le comité, le rapport sera communiqué aux communes. Gilles Villard, Cornol : constate qu'il n'y a pas de questions. Un retour sera fait par le comité concernant ce rapport.	8. Gouvernance
Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Romain Schaer. Romain Schaer : le comité du SidP ainsi que Jérémy Huber remercient les communes qui ont déjà passé cet élément dans leur assemblée. Une seule commune doit encore passer ce sujet. Nous avons réussi à fédérer les forces. Une seule commune ne souhaite pas intégrer ce projet. Elle peut toutefois le faire dans un second temps. La participation de CHF 400'000. – visée sera très probablement atteinte. Nous allons organiser un événement pour réunir les sociétés privées afin de faire connaissance. Il y a également des échanges entre partenaires qui sont en bonne voie. Ces partenaires représenteront des appuis ponctuels. Le logo et la création du site Internet sont en cours. Il n'y a pas de questions sur ce sujet.	9. Energies du district de Porrentruy (EdP)
Gilles Villard, Cornol : constate qu'il n'y a pas de demande d'intervention dans les divers.	10. Divers
Gilles Villard, Cornol : remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation. Il remercie le comité et le personnel du SidP pour la préparation de cette assemblée et le travail accompli. Il donne rendez-vous le 22 octobre 2025 pour la prochaine assemblée générale et remercie la commune de Courtedoux de son accueil et pour l'apéritif qui suivra. Il clôt cette assemblée générale à 20h40. Porrentruy, le 4 juin 2025 AU NOM DE L'ASSEMBLEE Le Président  Gilles Villard La Secrétaire  Sophie Cramatte	Conclusion